



Fruits à noyau

N°20
05/09/2019



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfretonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Fruits à noyau N°X
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

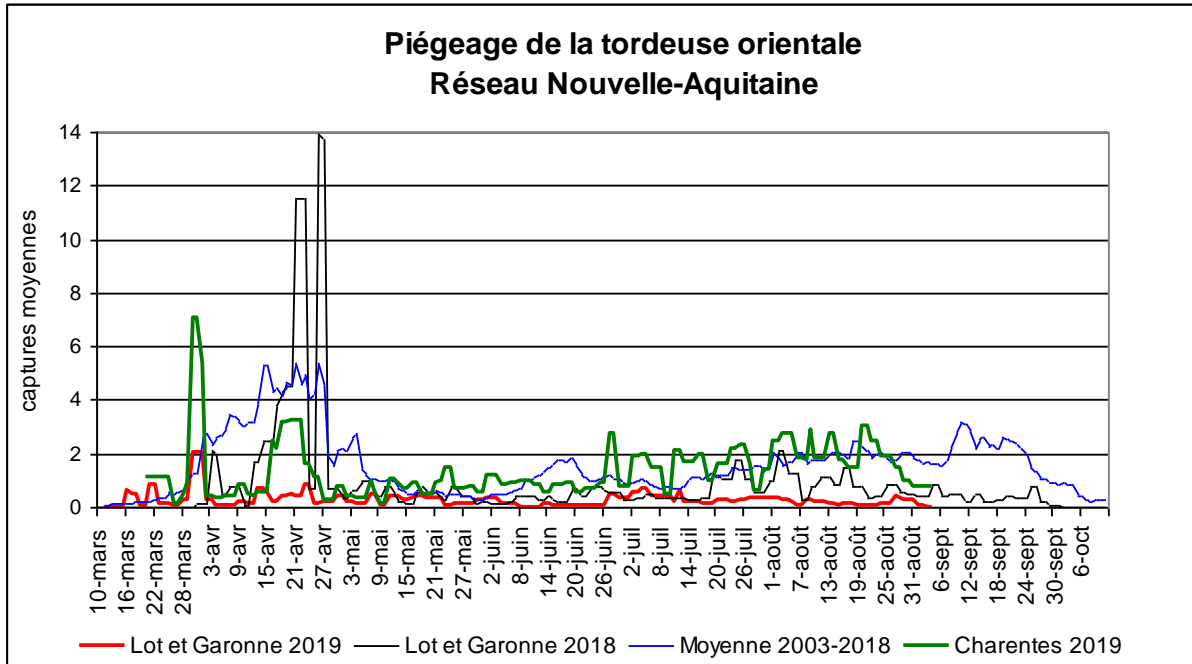
- **Tordeuse orientale** : période à risque d'éclosions en cours.

Tous fruits à noyau

- **Bactériose** : la défeuillaison constitue une période à risque.
- **Pucerons** : la période de retour des formes ailées sur les arbres fruitiers va débuter.

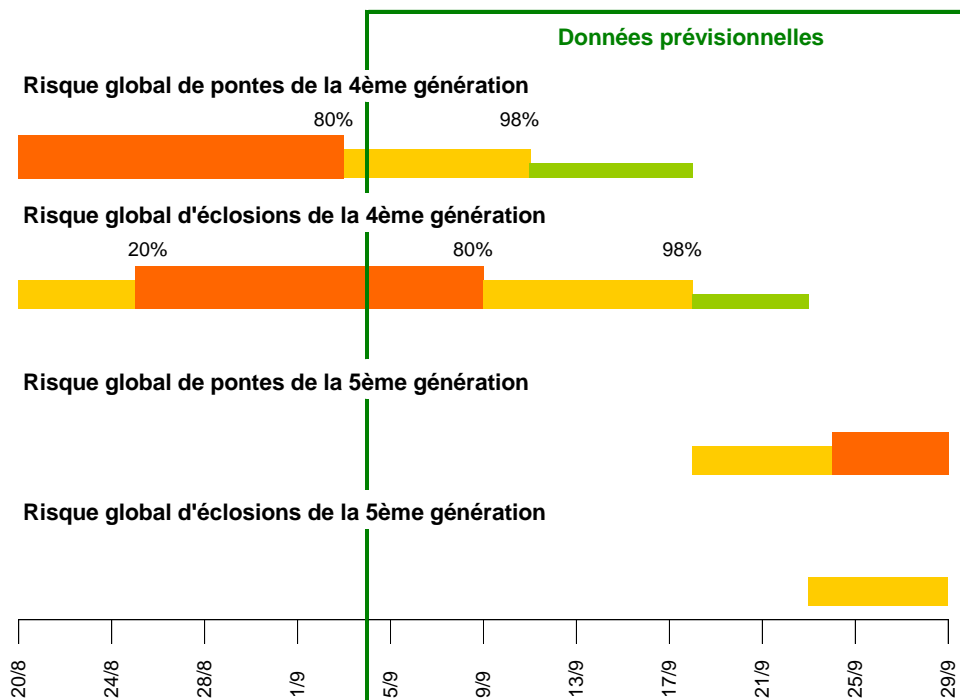
- **Tordeuse orientale du pêcher**

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent faibles en Lot-et-Garonne et sont en baisse sur les Charentes.



Données de modélisation : d'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, en secteur précoce, près de 85 % du potentiel de pontes et 65 % du potentiel d'éclosions de la quatrième génération auraient été réalisés.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'au 9 septembre. Une ébauche de cinquième vol (20 à 25 % d'un vol) pourrait démarrer à partir de mi-septembre en secteurs précoces avec les premiers dégâts possibles à partir du 23 septembre.

Pour les secteurs plus tardifs (Charentes) le quatrième vol est en cours. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'au 17 septembre. Les éclosions pourraient s'intensifier à partir du 9 septembre et rester soutenues jusqu'au 23 septembre.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours. A cette période de l'année, on assiste à un chevauchement des générations qui rend le risque quasi continu.

Le risque est présent particulièrement dans les situations avec présence de dégâts liés aux générations précédentes.

Méthodes alternatives :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-615 du 22/08/2019 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Chancre à *Fusicoccum*

Fusicoccum amygdali provoque des dessèchements de rameaux (rameaux d'un an et pousses feuillées de l'année en cours) qui se manifestent de façon typique depuis le départ de la végétation. Les rameaux portent à leur base une ou plusieurs lésions chancreuses.

Evaluation du risque

Fusicoccum est un parasite de blessure, la période de chute des feuilles est une époque où les risques de contamination par le champignon sont importants.

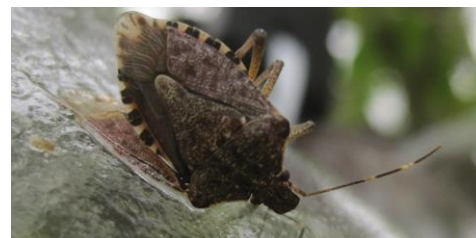
Mesures prophylactiques : en hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer tous les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum.

Prunier

• Punaises phytophages

Sur nos parcelles de référence, quelques individus (larves et adultes) sont observés mais nous n'observons pas de piqûres sur fruits.

Au niveau du réseau de piégeage (3 pièges punaises suivis en parcelles de pruniers en Lot-et-Garonne), quelques adultes et larves de punaises diaboliques *Halyomorpha halys* ont été capturés.



Halyomorpha halys

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Stockage des pruneaux

Au cours du stockage, les fruits secs peuvent être parasités par différents ravageurs des denrées stockées. Les plus préjudiciables et les plus couramment rencontrés sont : la teigne des fruits secs, les carpophiles et l'acarien du pruneau.

Mesures prophylactiques : afin de limiter les pertes dans la phase de stockage des fruits séchés, il est important de :

- stocker uniquement des fruits suffisamment séchés ;
- conserver les fruits dans un local réservé exclusivement à cet usage et vide de tout emballage de carton susceptible d'héberger les ravageurs des denrées stockées ;
- nettoyer régulièrement les abords du lieu de stockage ;
- protéger la partie supérieure des pallox afin de limiter l'apparition de levures et moisissures sur les fruits en surface.

Le suivi de certains parasites comme *Plodia interpunctella* (ravageur principal, papillon aux ailes bicolores, blanc-sale sur l'avant et orange-cuivré sur l'arrière), est possible par piégeage (Cf. BSV n°19 du 8 août 2019).



***Plodia interpunctella* adulte**
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Tous fruits à noyau

• Bactérioses

Le développement des bactéries pathogènes est stimulé en présence de facteurs favorables : sensibilité variétale, stress hydrique, déséquilibre alimentaire, accidents climatiques (grêle), conduite (taille : plaies profondes...).

Elles pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles des bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

Evaluation du risque

La période de chute des feuilles constitue une période à risque de contamination.

• Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 60 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur prunier. En présence de phytoséiides (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

• *Metcalfa pruinosa*

En parcelle de référence, on note régulièrement la présence de *Metcalfa* au stade adulte. On observe également la présence de larves parasitées par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* (cocons).

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

• *Drosophila suzukii*

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques telles que la destruction des fruits atteints afin de limiter son développement sont à privilégier.

• Pucerons

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron vert du prunier, puceron vert du pêcher...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. A partir du mois de septembre, ils retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

Mesures alternatives : juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

- **Auxiliaires**

Nous observons la présence d'auxiliaires : coccinelles, chrysopes...



Larve de chrysope

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Coccinelle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".